



Hausse brutale des primes-maladies prévue pour l'année 2023 – il faut agir !

Début avril, les différents médias annonçaient les prévisions sur l'augmentation pour 2023, des primes de caisses maladies, avec des compteurs qui s'affolent. En effet, les analystes prévoient une hausse des primes, qui pourrait atteindre jusqu'à 10% !

Une telle augmentation risque de mettre encore plus sous pression bon nombre de familles et de personnes qui éprouvent déjà de la peine à boucler les fins de mois, voire de les faire basculer dans la triste catégorie des « personnes précarisées », comme le confirme le rapport social récemment publié, le risque de pauvreté menace près de 15% des Jurassiens.

À tous les échelons, fédéral et cantonal, l'Etat se doit d'agir pour faire face à cette augmentation violente des primes-maladies pour l'ensemble de la population, spécialement pour la partie qui effectue déjà chaque mois de la gymnastique arithmétique pour boucler les comptes, dans un contexte où à peu près tout augmente, sauf les revenus (par ex. biens de première nécessité, essence, énergie, etc.).

Toutes les mesures, qu'elles soient de lobbying politique, de pression auprès des caisses-maladies ou de soutien financier direct pour les familles et individus, doivent être activées par le Gouvernement.

Ardents défenseurs du pouvoir d'achat de la population jurassienne, et soucieux de lui permettre de vivre dignement, nous demandons au Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

- **Face à cette hausse vertigineuse, est-ce que le Gouvernement a encore une quelconque marge de manœuvre pour limiter la hausse des primes sur 2023 ?**
- **Attendu la concertation qui a eu lieu avec d'autres cantons (dépôts d'initiatives parlementaires) et l'insuccès que celles-ci ont rencontrés, au niveau fédéral, est-ce que de nouvelles actions sont envisagées ?**
- **Dans la perspective de l'augmentation annoncée se situant dans une fourchette de 5 à 10%, quelle sera la stratégie au niveau de l'octroi des subsides de caisse maladie pour 2023 ?**

Nous remercions par avance le Gouvernement pour ses réponses.

Jelica Aubry-Janketic
Pour le groupe parlementaire socialiste

Delémont, le 17 mai 2022